

15102 98
PF015102098

DESRIPTIF : pantalon de soudage. Le devant du pantalon en cuir fleur bovin et le derrière en toile ignifugée, sans guêtre incorporée

SIZES : XS S M L XL XXL XXXL TU

MARQUAGE


Cet article est **conforme au règlement 2016/425** : innocuité, confort, solidité et à la protection contre les agressions physiques, risque thermique (chaleur). Il a fait l'objet de l'**attestation d'examen UE de type n° 0181/111/1/2021**, délivrée par l'**organisme notifié VIPO – (N°2369)** – Gen. Svobodu 1069/4 958 01 Partizànske, – République slovaque.

CARACTÉRISTIQUES SELON LES NORMES EUROPÉENNES : selon **ISO 13688:2013** Vêtements de protection - Exigences générales , **ISO 11611:2015** Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les procédés connexes.

 EN ISO 11611:2015 Classe 1 : A1+A2	Propriétés selon la norme EN ISO 11611:2015. PANTALON CLASSE 1	
	Résistance à la traction	Min 80N (résultat > 264 N)
	Résistance à la déchirure (N)	Min. 20 N (résultat Moyenne: 65N)
	Résistance des coutures cuir-cuir(N)	Min 225 N (résultat 911 N)
	Propagation de flamme limitée :	Procédure A1 et A2 (le matériau ne s'enflamme pas, pas de trou, pas de débris fondus).
	- Le temps de persistance de flamme (s)	≤ 2" (résultat 0 s)
	- Le temps d'incandescence résiduelle (s)	≤ 2" (résultat 1 s)
	- Coutures cuir-cuir	Les coutures sont restées intactes
	Impact de petites projections de metal fondu (nombre de gouttes)	Min 25 pour classe 2 (resultat >40 gouttes)
	Transfert de chaleur (rayonnement) RHTI ₂₄ (s)	≥ 16 s (resultat 32.86 s) Après le test, le matériel est sans dommage visible
Résistance électrique (∅)	>10 ⁵ ∅ (resultat por le cuir 1,4 x 10 ⁹)	
Résistance électrique des coutures(∅)	>10 ⁹ < 10 ¹⁰	
Teneur en matière grasse du cuir (%)	Max. 15% (resultat 5.1%)	
Inocuité	conforme	

Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTION D'UTILISATION : pantalon de protection exclusivement contre les **risques de projection du soudage ou activités similaires.**

Le niveau de protection contre la flamme sera réduit si le pantalon est contaminé par des matériaux inflammables.

Une augmentation de la concentration en oxygène de l'air réduit considérablement la protection contre la flamme. Il convient de prendre des précautions lorsque le soudage est effectué dans des espaces confinés, si possible, évitez de créer une atmosphère enrichie en oxygène. La concentration d'oxygène doit être inférieure à 23 %, mais elle doit être maintenue à des niveaux supérieurs à 19,5 % (Ces valeurs peuvent varier légèrement d'une sphère de compétence à une autre).

L'isolation électrique fournie est réduite lorsque le pantalon est humide, sale ou imprégné de sueur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATÉGORIE II : cet équipement de protection individuelle avec une bonne résistance à la traction ne doit pas être utilisé là où il y a un risque d'être enchevêtré par des machines en mouvement. Il ne contient pas de substances à un niveau connu pour avoir un effet sur la santé.

INSPECTIONS AVANT UTILISATION :avant utilisation, inspecter visuellement le matériel pour s'assurer qu'il est en parfait état et qu'il n'y a pas de défaut affectant la protection (trou, usure importante, couture défectueuse, etc.). Si le matériel n'est pas intact (dommages visibles, fissures ou usure importante) doit être remplacé.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : conserver dans l'emballage d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyez la surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante. Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les performances des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.